



Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux **ARPA**
10 rue Sorgentino 06300- NICE 04.93.26.29.70

Association reconnue d'utilité publique
par décret du 26/07/2006 n° 0600157D
SIRET -439 608 3156 00014 APE 913E

courriel: arpanimaux@wanadoo.fr

site <http://arpa-animaux.com/>

Mai 2013

Cher(e) Ami(e),

Cette lettre a, ce trimestre, plusieurs objectifs : vous parler de nos actions, bien sûr, mais aussi vous adresser plusieurs invitations auxquelles, nous l'espérons, vous pourrez être présents.



Sur la photo ci-dessus, nous vous présentons « GIBSON ». Il a été déposé un matin devant la porte de notre bureau dans une vieille cage de transport, sans un mot, sans une explication. La personne qui l'a déposé s'est certainement donné bonne conscience, et c'est vrai que, même si c'est mieux qu'un « abandon sauvage », cela reste un abandon, donc un acte grave et un traumatisme pour l'animal.

« GIBSON » pose ainsi le problème du sort difficile qui est réservé à nos amis à 4 pattes en cette période économique délicate : abandons encore plus nombreux, maltraitance, animaux nourris un jour sur deux, demandes d'aides alimentaire et vétérinaire tous les jours ... la liste est longue, malheureusement ! Et pour nous, association, la période est lourde, nous devons faire face du mieux que nous le pouvons, avec de petits moyens et un manque évident de locaux d'accueil.

Pour « GIBSON », nous espérons une adoption, il est adorable et a aux alentours d'un an, mais, pour tous les autres, pour ceux que nous avons acceptés, que nous accepterons et surtout pour ceux que nous ne pouvons pas accepter « la mort dans l'âme » par manque de place, il nous faudra trouver une solution à la fois efficace et raisonnable.

Une « **maison des chats** » pourrait être une solution partielle. Nous devons d'ailleurs aller visiter un terrain qui nous serait loué gratuitement et qui nous permettrait d'y installer une structure pouvant accueillir la trentaine de nos chats actuellement en pension, diminuant ainsi nos frais et facilitant nos adoptions, puisque nous réduirions considérablement la distance géographique. C'est un projet enthousiasmant mais nous devons avancer prudemment pour être sûrs que nos finances nous le permettent, car ce sont des vies qui sont entre nos mains et nous n'avons aucun droit à l'erreur !

Ceci est un premier projet pour aider ARPA à grandir encore et favoriser ainsi nos adoptions. Nous en avons un deuxième, et celui-là va déjà se concrétiser :

Nous serons de nouveau présents (opérations caddies) à Auchan la Trinité du 17 au 20 juin 2013 inclus où, bien sûr, nous recueillerons de la nourriture et des dons mais où, surtout, nous mettrons l'accent sur nos animaux à placer. Auchan nous apporte tout son soutien en réalisant de grands panneaux-photos de nos animaux, qui seront disposés dans différents endroits du centre commercial, avec appels au micro pour mobiliser les clients.

Un troisième projet, concret celui-là aussi : **nous accueillerons le professeur Claude REISS le 8 juin 2013 à 16h dans la même salle où nous organisons notre kermesse** (voir feuilles jointes à ce courrier). Ce dernier viendra nous démontrer, arguments scientifiques à l'appui, que l'expérimentation animale est non seulement cruelle mais aujourd'hui totalement dépassée. Nous vous incitons vivement à venir participer à cette réunion-débat car, bien qu'association de terrain, l'ARPA se doit de se mobiliser contre ces expériences qui chaque année martyrisent et tuent des millions d'animaux dans les laboratoires. C'est aussi là que nous pouvons nous battre pour notre éthique : le respect de la vie.

A travers tous ces projets, nous n'oublions pas les difficultés de notre quotidien. En voici quelques exemples :

- Une chatte d'environ 3 ans, abandonnée dans les sous-sols du parking Mozart. Nous l'avons recueillie, elle était tellement maigre que nous n'avons pas remarqué qu'elle était enceinte, elle a accouché le lendemain. Les chatons sont placés et la mère attend une famille. Elle est tricolore et très sociable.
- Un vieux chien d'environ 12 ans abandonné dans Contes. Il errait depuis des mois, sans que personne ne se soucie de lui. Nous l'avons suivi pendant plusieurs jours et avons pu l'attraper pour le mettre à l'abri.
- Une vieille minette de 16 ans prise en charge après l'hospitalisation définitive de sa propriétaire.

A ces quelques cas, nous rajouterons des sauvetages d'oiseaux, de tortue ... la liste serait longue, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous parlerons de tout notre travail, de nos projets, de nos soucis, en vous accueillant à notre

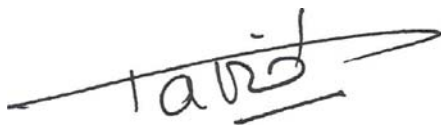
Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 22 juin 2013

de 14h30 à 17h30 (voir convocation jointe)

Sachez que votre présence effective est particulièrement précieuse pour nous.

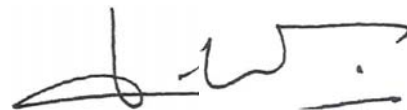
En attendant que nous vous rencontrions, nous tenons à vous remercier du fond du cœur de votre fidèle soutien qui nous permet de continuer ce combat auquel nous tenons tant et de maintenir ARPA en vie !

Avec notre amitié.



Anne-Marie DAVID

Directrice



Jacques LEBOUCHER

Président

BON DE SOUTIEN

NOM.....PRENOM.....

Adresse Complète.....

.....

.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros

Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adresse en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros).

Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER

ETRE BENEVOLE

Je serais intéressé(e) et souhaiterais obtenir des renseignements sur:

- *Parrainer un animal*
- *Tenir un stand (toujours à deux) pour nos « opérations caddies» dans les grandes surfaces*
- *Rechercher de nouveaux supermarchés favorables*
- *Déposer un ou plusieurs troncs chez des commerçants amis des animaux.*
- *Aider sur le terrain lors de nos kermesses*
- *Participer aux enquêtes*
- *Faire des adhésions ARPA dans mon entourage*

NOMPRENOM.....

Tel:

Adresse mail

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE SAMEDI 22 JUIN 2013 de 14H30 à 17h30

Assemblée Générale à l'Espace Associations Nice-Garibaldi - 12 Ter Place Garibaldi à Nice.

(Tramway et parking à proximité).

Merci de n'utiliser le pouvoir ci-joint qu'en cas d'impossibilité

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

LE SAMEDI 8 JUIN 2013 A 16H

Réunion-débat avec le Professeur Claude REISS, expert toxicologique dans la salle paroissiale de l'Eglise Jeanne d'Arc. Rue Caroline à Nice.

Cette réunion sera suivie d'un pot de l'amitié sur place.

LE VENDREDI 14 Juin 2013 A 20H

Dîner dansant au Restaurant « LES PALMIERS » à Nice Nord,

1, avenue Palmiers/ Henri Dunant. 30 euros par personne (apéritif, vin et café compris).

Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

LE DIMANCHE 30 JUIN 2013

de 10H à 17H NON STOP

Grande Kermesse Braderie à la salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Buvette et buffet sur place et de nombreuses bonnes affaires. VENEZ NOMBREUX !

RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 14 JUIN 2013 à 20h

Restaurant « Les Palmiers »

1, Avenue Palmiers - Henri Dunant-06000 NICE

NOM..... PRENOM.....

Je désire réserverrepas à 30 euros dontrepas végétariens.

Je joins euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.

Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux » 10, Rue Sorgentino 06300 NICE